

VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres du
Conseil : 8 septembre 2009

En exercice..... 23
Présents 19
Pouvoirs 1
Votants..... 20.

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le 30 septembre, à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric NÉRAUD, Conseiller Général - Maire.

Etaient présents : M. NÉRAUD, Maire ; M. DOUCHET, Mme GUILLAUME, MM. DE SEQUEIRA, DELION, M. SABATIER Maires-adjoints ; Melle FERNANDES, Mme DUFOUR, M. DOUCET, M BEUQUE, M HARDY, Mme LAVAL, Mme DEVAUX, M JACQUES, M LOIGEROT, MME LENOBLE, M DELPORTE Mme HOUEVILLE, M GILLET, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés :

- Mme LAKOMSKI
- M JULIENNE
- Mme MIGUET

Etait représenté :

- M TROJANI – mandataire : M. DELION

M GILLET est élu Secrétaire.

M. NERAUD ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la réunion du 10 juillet qui est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions relevant de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à des :

- Remboursements de sinistres par la Sté Groupama :
 - Le 17 juillet 2009, suite à l'effraction à l'église, pour un montant de 2 243.33€
 - Le 28 août 2009, pour un candélabre endommagé rue des sables, pour 835.96 €.
- Autres remboursements par Groupama :
 - Le 30 juin 2009, pour des frais d'avocat s'élevant à 1 722.24 €, pour une affaire portée devant le tribunal administratif, concernant une déclaration préalable au lieu dit « Moulin Foulon »
 - Le 26 septembre 2009, pour un trop perçu concernant une cotisation d'assurance d'un véhicule.

Contrats et conventions :

- Signature du contrat avec la lutherie urbaine de Bagnolet dans le cadre de la manifestation « A-Musées-vous en Région Centre »
- Signature de l'avenant au contrat Emeraude, pour la fourniture d'énergie électrique avec EDF pour la station de pompage (nouvelle puissance)
- Signature de l'avenant au contrat tarif jaune pour la fourniture d'énergie électrique avec EDF pour le terrain de l'ancien camping.
- Signature avec la SARL INFRES, pour la formation du personnel communal chargé de l'accueil des enfants pendant la pause méridienne, qui se déroulera le 26 octobre.
- Renouvellement du contrat avec Gaz de France, pour la fourniture de gaz au bureau de poste pour une durée de 3 ans.
- Signature avec le Conseil Général de la convention relative au financement de la viabilisation de terrains dans le parc d'activités de la Colline
- Signature de la convention, avec France Télécom, pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques rue de César, dans le cadre des travaux de ladite rue.
- Signature de la convention de mise à disposition de données géographiques entre la commune de Dordives et la société Télé Atlas, dans le cadre de la mise à jour des informations concernant des modifications de sens de circulation, de nouveaux noms de rue, des restrictions de gabarit
- Signature avec la SOCOTEC d'un contrat de vérification des installations électriques de la classe mobile

Le Conseil à l'unanimité :

ACCEPTE de garantir les emprunts PLUS foncier et PLUS construction, contractés par Logem Loiret, à hauteur de 50%, pour le projet de construction de 3 logements sociaux locatifs pour personnes âgées, rue Curie.

ADOPTE la décision modificative n°2 (budget général) ainsi que la décision modificative n° 1 (budget de l'eau et de l'assainissement).

ADOPTE le règlement financier concernant le prélèvement automatique des factures d'eau et d'assainissement.

INSTITUE des nouveaux tarifs pour le service de l'eau et de l'assainissement.

MODIFIE le règlement de l'eau et de l'assainissement pour tenir compte de la mise en œuvre du prélèvement automatique.

PROCEDE à la cession de différents matériels.

PARTICIPE, à hauteur de 50%, au financement de la mise en place de panneaux de signalisation, pour le parcours mouche « Le Danica », et la guinguette de « par-ci par là »

VOTE la participation de la commune au financement de la classe de neige pour les enfants fréquentant l'école élémentaire, dont les parents sont domiciliés dans la commune.

FIXE les tarifs des publicités insérées dans le bulletin municipal.

AUTORISE le Maire à lancer la procédure de consultation pour le choix du maître d'œuvre, dans le cadre des travaux de la rue de César.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition des espaces verts du lotissement de Saint Séverin à l'€ symbolique, et à lancer l'enquête publique nécessaire à la modification du PLU pour la zone UC.

MET à disposition du SMIRTOM une parcelle de terrain, en vue de l'agrandissement du site de la déchetterie.

PROCEDE à la réduction d'une facture d'eau émise, au cours du second semestre 2008.

M. NERAUD fait part des remerciements de l'Association les Papillons Blancs et du Conseil Local des parents d'élèves de Dordives, pour l'attribution de subventions.

M. NERAUD fait également part des remerciements de l'Association la Gaule du Loing à l'occasion de l'octroi d'une coupe lors du dernier concours de pêche, et de L'ESG section football pour la remise de deux coupes lors du tournoi des jeunes le 12 septembre.

M. NERAUD communique au Conseil Municipal les informations suivantes :

- La dissolution de la brigade territoriale de Montargis depuis le 1^{er} septembre a entraîné la création de la communauté de brigades de Ferrières en Gâtinais, composée des brigades de proximité de Ferrières, de Corbeilles et Bellegarde.
- La reprise des concessions en état d'abandon commencera après le 15 novembre pour la première tranche et au cours du mois de janvier pour la seconde tranche.
- L'installation du columbarium sera effectuée à compter du 15 octobre.

M. DOUCHET fait part des travaux en cours dans la commune concernant notamment :

- l'extension du centre de première intervention.
- la réalisation des travaux du parcours VTT, sous maîtrise d'ouvrage de la CC4V, en coordination avec les services techniques de Dordives.

Mme GUILLAUME rend compte de l'acquisition d'une classe mobile à l'école maternelle, compte tenu de l'augmentation des effectifs.

M DELION informe le conseil d'un nouveau contentieux d'urbanisme concernant une déclaration préalable pour des travaux non soumis à permis de construire à Moulin Foulon.

TOUR DE TABLE

Mme Laval signale des trous dans la chaussée, en haut de la rue de l'église et précise que l'entreprise chargée de l'entretien des espaces verts aux hameaux de St Séverin ne remplit pas totalement sa mission.

M Loigerot souhaite que la commune intervienne pour la remise en état du chemin des mariniers suite à des travaux de coupe d'arbres.

Mme Dufour s'interroge sur les travaux EDF qui sont entrepris rue Curie. M Douchet répond qu'il s'agit de travaux de renforcement de ligne.

Melle Fernandes s'inquiète de l'avenir des personnes âgées dans la commune. M Néraud rappelle que la maison de retraite « les Hirondelles » ne relève pas de la commune. Il indique que la CC4V, par l'intermédiaire du bulletin « l'écho des 4 vallées », pourrait relayer des informations utiles, comme le service de portage des repas à domicile, les soins à domicile, l'aide ménagère.

M Sabatier indique que, dans la mesure du possible, il faut maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à domicile, en développant les services indispensables, et retarder ainsi l'admission en maison de retraite.

M Doucet demande des précisions sur l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de la maison de retraite.

M Néraud et M Sabatier indiquent que les travaux sont actuellement en cours, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général.

Mme Houdeville indique que la réunion sur l'hospitalisation à domicile (HAD) était très intéressante mais regrette le manque de public.

M Douchet fait part des dégradations sur les armoires électriques, occasionnant des coupures d'électricité. La commune a porté plainte.

M Néraud indique que le comice agricole a été un grand succès et vient à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé à cette manifestation.

M Néraud informe que la réalisation de l'autoroute A19 a permis de diminuer d'ores et déjà d'un tiers le trafic sur la route nationale 60, et souhaite que cette information paraisse dans le Dordives Info du mois de Novembre.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Conseiller Général –Maire

Frédéric NERAUD